



# Avis de délivrance d'un permis

Entente internationale concernant la taxe sur les carburants – IFTA

17913320038

STEEVE GOBEIL  
S.T.A.F. LA DORE INC.  
5300, RUE DES PEUPLIERS  
LA DORE (QUEBEC) G8J 1G1

Numéro d'entreprise  
du Québec (NEQ) : 1148140602  
Numéro IFTA : QC00002622901  
Date d'envoi : 2023-12-13  
AAAA MM JJ

000026

En réponse à votre demande, nous vous faisons parvenir votre permis.  
Le nombre de paire(s) de vignettes compris dans cet envoi est de

000015

Lorsqu'un permis est délivré par Revenu Québec, le titulaire de ce permis doit le reproduire et en placer une copie à bord de chaque véhicule motorisé admissible de son parc, en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants (IFTA). À défaut d'avoir une copie du permis à l'intérieur du véhicule motorisé admissible, le conducteur peut être dans l'obligation de payer des droits et il peut recevoir un constat d'infraction. Il est à noter que ce permis n'est en aucun cas transférable.

Un permis délivré et une paire de vignettes apposée sur chaque véhicule indiquent que le titulaire est autorisé à exercer ses activités dans les provinces et les États qui ont adhéré à l'Entente, sans avoir à demander d'autres permis ni à remplir d'autres obligations relatives à la taxe sur les carburants.

Pour savoir comment apposer une paire de vignettes à l'extérieur d'un véhicule afin qu'elles soient bien en vue, veuillez vous référer au document *Endroits où apposer une paire de vignettes IFTA sur un véhicule* (CAR-503.E), accessible dans notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).

000015

Détachez la partie ci-dessous et conservez-en une copie dans chaque véhicule.



# Permis 2024

Entente internationale concernant la taxe sur les carburants – IFTA

Province  
d'attache

QC

Numéro IFTA

QC00002622901

Date d'expiration  
A M J

2024-12-31

Nom du titulaire :

S.T.A.F. LA DORE INC.

Nom de l'entreprise  
(s'il diffère du nom  
ci-dessus) :

Adresse :

5300, RUE DES PEUPLIERS  
LA DORE (QUEBEC) G8J 1G1

Formulaire prescrit – Présidente-directrice générale